

Avis adopté

Séance plénière du 15 février 2023

Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements

Déclaration du groupe Familles

Certains ordres de grandeur méritent d'être rappelés au niveau mondial pour comprendre que la plus grande partie du financement de la transition énergétique et climatique devra venir du secteur privé. L'affectation à l'atténuation du changement climatique, d'un quart seulement de la croissance annuelle des rendements des actifs financiers suffirait à financer de manière rentable les 5 000 à 7 000 milliards d'euros nécessaires chaque année pour assurer la transition climatique dans les vingt prochaines années. Selon les experts, il n'y a donc pas de contrainte macrofinancière globale. La principale question est de réaffecter le capital depuis l'endroit où il réside.

Pour revenir au sujet au sens strict du présent avis, il s'agit de d'anticiper rapidement comment trouver les financements pour permettre une action efficace une fois la stratégie énergie-climat définie en concertation avec tous les acteurs, pour en renforcer l'acceptabilité dans les premières communautés de vie et de consommation que sont les familles.

Le Groupe Familles retient avec intérêt les préconisations 2 et 6 pour lesquelles les familles sont au cœur du sujet.

Sur la réforme du bouclier tarifaire, la trajectoire d'un meilleur ciblage des aides est la bonne à la condition que la composition familiale entre bien en ligne de compte. La préconisation le précise et le groupe Familles dès lors la soutient.

Sur la plus-value foncière qui pourrait résulter d'un investissement public dans des infrastructures en proximité avec le bien immobilier, objet d'une fiscalité en cas de vente, le Groupe Familles a alerté pour rappeler que tous les biens immobiliers ne doivent pas être traités de la même manière. Le groupe a remercié la Rapporteuse d'avoir exclu la résidence principale qui ne peut être le jeu des spéculations financières.

Le Groupe Familles a voté l'avis.